Ecole privée Sainte Marie

 02 51 27 50 14

ec.moutierssurlelay.stemarie@ddec85.org

INFORMATIONS DE RENTREE 2019-2020

Une nouvelle année scolaire débute, l’équipe enseignante est heureuse d’accueillir vos enfants. Ces quelques lignes présentent l’école et son fonctionnement. Merci de les lire attentivement et de conserver ce document durant toute l’année.

Equipe pédagogique

Enseignante de MS-GS : Mme Marie GUILMINEAU

Enseignante de GS-CP : Mme Elodie BILLET

Enseignant de CE1-CE2 : Mme Claire RENAUD

Directrice : Mme Laëtitia PASQUIET

Personnel de service : de 9h15 à 17h : Mme Kelly ROULLON (ASEM classe MS-GS)

de 16h à 17h30 : Mme Claire CHATELIER (entretien des locaux)

Structure pédagogique et effectifs des deux écoles du RPI

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Ecole Ste MarieMoutiers sur le Lay | Ecole Notre DameLes Pineaux | Ecole Notre DameLes Pineaux | Ecole Notre DameLes Pineaux | Ecole Ste MarieMoutiers sur le Lay | Ecole Ste MarieMoutiers sur le Lay |
| **Mme PASQUIET Laëtitia****Mme MENANTEAU****Elodie** | **Mme GUILMINEAU Marie****Mme CARDINEAU Céline** | **Mme BILLET** **Elodie** | **Mme RENAUD Claire****Mme CARDINEAU Céline** | **Mme DUBREUIL****Laetitia** | **Mme GAUDIN****Sylvie** |
| TPS+PS | MS-GS | GS-CP | CE1-CE2 | CE2-CM1 | CM1-CM2 |
| 9+21 | 19+9 | 9+18 | 9+17 | 21+4 | 6+17 |
| 30 élèves | 28 élèves | 27 élèves | 26 élèves | 25 élèves | 23 élèves |

# Thème d’année

**« LA COOPERATION »**

# Calendrier

**Vacances de la Toussaint** : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2019

**Vacances de Noël :** du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

**Vacances d’Hiver :** du vendredi 15 février au lundi 2 mars 2020

**Vacances de Printemps :** du vendredi 11 avril au mardi 27 avril 2020

**Ascension** : pas de classe le mercredi ni le vendredi

**Vacances d’Eté :**  à partir du vendredi 3 juillet 2020

(*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués*).

Horaires

* L’école ouvrira ses portes, le matin, **à 8h35** pour tous et la navette partira à **8h50**.
* **L’école commence à 8h45 pour les élèves scolarisés aux Pineaux.**
* La sortie se fait à **16h30**. Les élèves partiront en garderie dès 16h40. Les élèves qui empruntent la navette seront remis à leurs parents à 17h ou conduits à la garderie.

**Merci de respecter ces horaires.**

#  Regroupement d’adaptation

Notre enseignante spécialisée, Dorothée Houssais, interviendra cette année auprès des élèves en difficultés. Cette prise en charge est effectuée sur temps scolaire, prioritairement auprès des élèves de GS-CP-CE1.

Cantine :

Deux services sont mis en place (un pour les maternelles à partir de 12h35 puis un pour les élémentaires à partir de 12h50.

Ces services sont assurés par 3 personnes :

Mme Chatelier Claire pour la préparation de la salle, le service, la plonge et l’entretien de la cuisine.

Mme Minaud Aude pour le service des maternelles.

Mme Marot Lauren pour le service des élémentaires.

Les enfants doivent posséder une serviette de table, **marquée à leur nom**.

Assurance :

Pour être couvert, chaque enfant doit être assuré pour 2 types de risques :

1. **Les dommages causés à autrui dont l’enfant serait l’auteur,** couverts par **la responsabilité civile** du chef de famille.

Merci de fournir une attestation si ce n’est pas fait !

1. **Les dommages subis par l’enfant en cas d’accident,** couverts par **une assurance individuelle accident**.

L’école souscrit à une assurance scolaire individuelle accident obligatoire (Mutuelle Saint Christophe) pour couvrir les risques d’accidents subis par votre enfant. Cette assurance obligatoire est au coût de 5.5€ par an et par enfant. Le règlement vous sera demandé via les cartons de rétributions.

Tarifs :

- rétributions : 26 € par mois

- repas régulier : 3.95 €

- repas occasionnel : 4.20 €

Les élèves qui mangent tous les jours paieront **52 € par mois de septembre à juin et 9,30€ en juillet** pour la cantine (3.95 x 134 repas, les pique-niques de Noël, de la journée photo, de la sortie scolaire et de la journée RPI de fin d’année sont décomptés).

Les factures sont distribuées en début de mois, merci de régler avant le 15 du mois. En cas d’absence non prévue, le repas de cantine ne sera pas décompté. Pour les absences prévues, il est impératif de prévenir **la veille avant 12h ou avant si possible.**

Absence :

- En cas d’absence prévue, informer l’école dès que possible par le cahier de liaison. Si possible, prendre rendez-vous chez les spécialistes, hors temps scolaire.

- En cas d’absence non prévue de votre enfant, merci de laisser un message sur le répondeur de l’école en précisant le motif de l’absence. Au retour de l’enfant, merci de nous faire parvenir un coupon d’absence (cf. cahier de liaison).

En cas d’absence pour raison médicale, prévue ou non, fournir un certificat au retour de l’enfant.

Nous vous prions de **ne pas envoyer votre enfant malade à l’école**. Il peut **contaminer ses camarades** et nous ne sommes **pas en mesure en mesure de le soulager**.

- Nous vous rappelons que **l’inscription de votre enfant implique une fréquentation obligatoire**. Elle est indispensable pour le développement de la personnalité de l’enfant, l’acquisition de compétences et l’intégration au groupe.

- **Lorsqu’un enfant s’absente pour partir en vacances, nous ne prévoyons pas de leçons.**

Prise de médicaments

L’école n’est pas habilitée à donner des médicaments aux enfants, même avec une ordonnance, sauf cas particulier (ex : l’asthme). Si besoin, un projet d’accueil individualisé sera mis en place avec l’aide du médecin scolaire.

Vêtements et conditions météorologiques

Merci de prévoir un vêtement de pluie qui reste dans le cartable en cas d’averse sur le temps de cantine.

Merci de prévoir une casquette/un chapeau pour les jours ensoleillés et d’éviter les tee-shirts sans manche ce jour-là.

Sortie et car

**Merci de nous informer si une personne, autre que vous, vient chercher votre enfant.**

Les élèves qui empruntent le transport scolaire sont accompagnés par Mme Charneau Malika (ASEM de la classe de TPS-PS) le matin et par Mme Roullon Kelly (ASEM de la classe de MS-GS) le soir. **Veillez à être ponctuels pour la montée dans le car du matin. Le navette part à 8h35 du site des Moutiers le matin et à 8h50 des Pineaux.**

Merci de lire quotidiennement le cahier de liaison de votre enfant et de **signer les papiers qui y sont collés**.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !



Merci de votre collaboration,

L’équipe enseignante